

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

QUE, lors d'une séance du conseil d'arrondissement de Verdun qui sera tenue le mardi 1er septembre 2015, à 19 h, aux Serres municipales situées au 7000, boulevard LaSalle, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure pour un empiètement dans la marge arrière d'un agrandissement projeté au 1133, 2^e Avenue, de façon à :

- Permettre que la marge arrière la plus courte soit de 9,54 mètres plutôt que les 10 mètres exigés à la grille des usages et des normes H01-82.

Lors de cette séance du mardi 1er septembre 2015, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec
ce 13 août 2015

Caroline Fisette, OMA
Directrice du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement